

MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie tenue lundi 11 janvier 2020 à 20 h 1 par vidéoconférence.

Sont présents à cette vidéoconférence : mesdames les conseillères Josée Castonguay, Nathalie Martin, Sophie Bélisle, Jacinthe Brissette et messieurs les conseillers François Boisjoly, Jean-François Gagné, sous la présidence du maire monsieur Gérard Jean. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance par vidéoconférence, le secrétaire-trésorier et directeur général, monsieur Marc-André Maheu, à titre de secrétaire de la séance, et madame Brigitte Beauparlant, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe.

2021-01-006

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que la séance soit ouverte.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-007

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- | | |
|-----------|---|
| (006) | 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance à huis clos; |
| (007) | 2. Adoption de l'ordre du jour; |
| (008) | 3. Adoption des procès-verbaux du 7 et 14 décembre 2020 et du 5 janvier 2021; |
| (009) | 4. Approbation des comptes payés et à payer; |
| | 5. Information et suivi de dossiers; |
| | 6. Administration : |
| | 6.1. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil – dépôt; |
| | 6.2. Rapport sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle – dépôt; |
| (010) | 6.3. Dépôt et adoption du projet de règlement relatif aux animaux; |
| (011) | 6.4. Mandat avocat; |
| (012) | 6.5. Carrefour Émilie de Lanoraie – subvention; |
| (013) | 6.6. Carrefour Jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette – renouvellement d'entente; |
| (014-016) | 6.7. Acquisition d'équipements informatiques et licences; |
| (017) | 6.8. Association des communicateurs municipaux du Québec – adhésion; |
| (018) | 6.9. Collecte de sang du maire – mandat; |
| (019) | 6.10. Infolettre – mandat; |
| (020) | 6.11. Journées de la persévérance scolaire; |
| | 7. Sécurité publique : |
| (021) | 7.1. Réserve sécurité incendie au parc industriel – inspection et maintenance; |
| | 8. Travaux publics : |
| (022) | 8.1. Marquage routier – demande de soumissions; |
| (023) | 8.2. Acquisition d'équipements (souffleuse); |
| | 9. Période de questions; |
| | 10. Hygiène du milieu : |
| (024-025) | 10.1. Services professionnels – réfection d'infrastructures souterraines; |
| (026) | 10.2. Services professionnels – assainissement des eaux usées; |
| (027-028) | 10.3. Travaux – assainissement des eaux usées; |
| (029) | 10.4. Travaux – contrôle de la végétation; |

- (030)
(031-032)
11. Loisirs et culture :
11.1. Association québécoise du loisir municipal – adhésion;
11.2. Fête nationale;
- (033)
12. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
12.1. Dépôt et adoption du projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 105-92 et ses amendements – Création de normes relatives à la zone R51;
- (034)
- 12.2. Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec – adhésion;
- (035)
(036-037)
(038-040)
- 12.3. Demande de dérogation mineure – 488, Grande Côte Ouest;
12.4. Demandes de permis – PIIA;
13. Courrier;
- (041)
14. Divers;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-008

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 ET 14 DÉCEMBRE 2020 ET DU 5 JANVIER 2021

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux a été préalablement transmise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

Que les procès-verbaux du 7 et 14 décembre 2020 et du 5 janvier 2021 soient adoptés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-009

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QU'une copie de la liste des comptes payés et à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture par le secrétaire-trésorier et directeur général;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier et directeur général a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que les comptes payés et à payer incluant les salaires, présentés par le secrétaire-trésorier et directeur général au montant de 556 209,77 \$ (519194 à 519341, PA 839 à PA 860, 9629, 9637 à 9709) soient approuvés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, mesdames Josée Castonguay, Nathalie Martin, Sophie Bélisle et Jacinthe Brissette, ainsi que messieurs Gérard Jean, François Boisjoly et Jean-François Gagné, membres du conseil, ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE – DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 938.1.2 du Code municipal, le secrétaire-trésorier et directeur général dépose le rapport annuel sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle.

2021-01-010

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AUX ANIMAUX

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le règlement portant le numéro 110-2021 ayant pour titre « Règlement relatif aux animaux » tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La conseillère Sophie Bélisle quitte la séance inopinément à 20 h 9 dû à une mauvaise connexion Internet, n'affectant pas le quorum.

2021-01-011

MANDAT – AVOCAT

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

De renouveler le mandat de la firme DHC avocats au montant de 500 \$ (taxes en sus) pour leurs services de consultation téléphonique, pour un an, débutant le 1^{er} février 2021.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La conseillère Sophie Bélisle est de nouveau présente par vidéoconférence.

2021-01-012 CARREFOUR ÉMILIE DE LANORAIE – SUBVENTION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

De poursuivre la subvention mensuelle de 250 \$ remise au Carrefour Émilie de Lanoraie inc. pour l'année 2021.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-013

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE D'AUTRAY-JOLIETTE – RENOUELEMENT D'ENTENTE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

De renouveler notre entente avec Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette pour une période de 24 mois, aux montants suivants :

- Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 : 4 126 \$
- Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 : 4 208 \$

Laquelle entente est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Que le maire et le secrétaire-trésorier et directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-014

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET LICENCES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lanoraie cherche à améliorer son efficience et ses pratiques environnementales;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lanoraie a, au cours des trois dernières années, déjà réduit près de 45 % le nombre de copies qu'elle produit, réduisant par le fait même sa consommation de papier;

CONSIDÉRANT QU'un virage vers des séances du conseil sans papier permettrait d'éviter des milliers d'impressions par année;

CONSIDÉRANT QUE les appareils acquis pour effectuer ce virage seront la propriété de la Municipalité et qu'ils devront être retournés à la fin du mandat des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 6 000 \$ pour l'acquisition d'un ordinateur portable et de 6 tablettes informatiques et de leurs accessoires (taxes et livraison en sus) pour les membres du conseil municipal.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-015 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET LICENCES

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 7 200 \$ pour l'acquisition de quatre ordinateurs portables et leurs accessoires (taxes et livraison en sus) pour l'administration et le service d'urbanisme.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-016 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET LICENCES

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 2 700 \$ pour l'acquisition d'une licence supplémentaire des logiciels PG Mobilité et Microsoft Office (taxes et livraison en sus).

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-017 ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – ADHÉSION

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 250 \$ (taxes en sus) pour l'adhésion à l'Association des communicateurs municipaux du Québec.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-018 COLLECTE DE SANG ANNUELLE DU MAIRE – MANDAT

CONSIDÉRANT la résolution 2020-12-446.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

De mandater l'agente de communication à planifier la collecte de sang annuelle du maire avec l'organisme Héma-Québec.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

De mandater l'agente de communication pour la mise en place d'un système d'infolettre par courriel en complément des autres outils de communication de la Municipalité.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-020

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT QUE depuis plus de 15 ans, le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) a réussi à mobiliser les Lanaudois à l'égard de la persévérance scolaire grâce à ses actions, à l'engagement de ses partenaires et à la multiplication des initiatives des membres de la communauté. Depuis, il est aisé d'affirmer que la situation s'est modifiée dans Lanaudière. En effet, le taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves après sept ans a augmenté de façon marquée en 10 ans, passant de 68 % en juin 2007 à 78,7 % en juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE le contexte pandémique et la rareté de la main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité exercent une pression sur les jeunes en cheminement scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le nombre d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), de ceux présentant un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ainsi que de ceux entrant au secondaire avec un retard augmente année après année;

CONSIDÉRANT QU'environ 63 100 adultes de 16 à 65 ans auraient de sérieuses difficultés à lire et à comprendre un texte écrit, ce qui représente 19 % de cette tranche de population;

CONSIDÉRANT QUE près de 41 % des étudiants du réseau collégial public québécois échoueraient à au moins un cours à la première session. Or, cet échec serait en lien direct avec des difficultés de lecture;

CONSIDÉRANT QU'un jeune qui possède un diplôme d'études secondaires gagne annuellement 15 000 dollars de plus qu'un décrocheur. Sa contribution à l'économie de son milieu est donc plus grande, il coûte moins cher en sécurité civile et en soins de santé, et il participe davantage à la vie citoyenne (il vote, donne du sang, fait du bénévolat, etc.);

CONSIDÉRANT QUE la persévérance scolaire est l'affaire de tous. L'école a besoin de notre appui, et notre municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses jeunes citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire (JPS) sont un temps fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

De reconnaître la réussite éducative comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité et de participer aux #JPS2021.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-021 RÉSERVE SÉCURITÉ INCENDIE AU PARC INDUSTRIEL – INSPECTION ET MAINTENANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

De mandater le directeur du Service des travaux publics pour faire inspecter annuellement le moteur diesel et les éléments de mécanique de procédés des installations de protection incendie situés au 50, rue du Parc-industriel, et d'autoriser un montant de 1 750 \$ à cette fin pour l'année 2021.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-022 MARQUAGE ROUTIER – DEMANDE DE SOUMISSIONS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

D'autoriser le secrétaire-trésorier et directeur général à demander des soumissions par invitation pour le marquage routier, pour une période d'un an et deux ans.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-023 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT (SOUFFLEUSE)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget maximal de 3 700 \$ pour l'acquisition d'une souffleuse à neige.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-024 SERVICES PROFESSIONNELS – RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil municipal autorise l'utilisation des services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM.

QUE monsieur Gérard Jean, maire, et monsieur Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur-général, soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la Fédération québécoise des municipalités applicable pour l'ensemble des municipalités.

QUE monsieur Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur-général, soit autorisé à effectuer, sous réserves des dispositions du règlement 96-2017 et de ses amendements, toute formalité découlant de cette entente.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-025

SERVICES PROFESSIONNELS – RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

De mandater le service d'ingénierie et infrastructures de la FQM pour la préparation d'un appel d'offres visant à octroyer un mandat pour la confection de plans et devis pour la réfection des infrastructures d'un tronçon du Chemin de Joliette, de la rue du Couvent et d'une portion de la rue Rondeau, et d'autoriser un budget maximal de 7 400 \$ à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-026

SERVICES PROFESSIONNELS – ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE des surpresseurs de l'usine d'assainissement des eaux usées ont atteint leur durée de vie et qu'ils se doivent d'être remplacés;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de profiter de cette occasion afin d'augmenter la puissance de ceux-ci afin d'optimiser la performance de nos installations.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

De retenir l'offre de service de la compagnie Nordikeau pour la réalisation d'une étude visant à déterminer la puissance des surpresseurs à installer à l'usine d'assainissement des eaux usées en remplacement de ceux existants, et qu'un montant de 5 800 \$ soit autorisé à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-027 TRAVAUX – ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE les étangs aérés situés à l'usine d'assainissement des eaux usées de la Municipalité de Lanoraie devront être vidangés au courant de la prochaine année.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

De retenir l'offre de service de la compagnie Nordikeau pour accompagner la Municipalité et lui fournir des services professionnels visant la caractérisation des boues, la préparation d'un appel d'offres pour l'embauche d'un entrepreneur, la surveillance des travaux et la rédaction des rapports requis, et qu'un montant de 12 500 \$ soit autorisé à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-028 TRAVAUX – ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT les engagements d'améliorer la performance pris envers le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans notre plan d'action pour augmenter la capacité des étangs aérés adopté en 2016.

CONSIDÉRANT QUE l'amélioration de la performance du poste de pompage principal contribuerait à certains des objectifs qui y sont énoncés.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

De retenir l'offre de service de la compagnie GBI pour la préparation d'une note technique pour l'évaluation de la capacité requise des pompes au poste de pompage principal et qu'un budget de 7 000 \$ (taxes en sus) soit autorisé à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-029 TRAVAUX AUX ÉTANGS AÉRÉS – CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

De retenir l'offre de l'entreprise Dauphin multi-services pour le fauchage du bord des étangs aérés et le contrôle de végétation par brûlage à l'eau chaude pour les différents immeubles municipaux pour la saison 2021, et qu'un montant de 8 550 \$ (taxes en sus) soit autorisé à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-030 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL – ADHÉSION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brisette

ET RÉSOLU

De renouveler notre adhésion à l'Association québécoise du loisir municipal pour l'année 2021 et qu'un montant de 352,30 \$ (taxes en sus) soit autorisé à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-031

FÊTE NATIONALE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que madame Valérie Jacques, directrice du Service des loisirs et de la culture, soit autorisée à organiser la Fête nationale 2021, à effectuer les dépenses nécessaires pour la tenue de celle-ci et à signer les contrats avec les différents intervenants, et ce, conformément aux dispositions de l'article 7 du règlement 96-2017, et qu'un budget de 11 000 \$ soit autorisé à cette fin, le tout sous réserves des consignes sanitaires décrétées par Santé publique.

Que le secrétaire-trésorier et directeur général soit autorisé à payer les factures de la Fête nationale à même les autres revenus et subventions de cette activité.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-032

FÊTE NATIONALE – DEMANDE DE SUBVENTION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le secrétaire-trésorier et directeur général soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2021.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-033

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 105-92 ET SES AMENDEMENTS – CRÉATION DE NORMES RELATIVES À LA ZONE R51

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le règlement portant le numéro 1071-75-2021 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 105-92 et ses amendements – Création de normes relatives à la zone R51 » tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-034 CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN
ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC – RENOUELEMENT D’ADHÉSION

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D’autoriser l’adhésion de mesdames Geneviève Cejka et Raphaële Leclerc à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l’année 2021, pour un montant total de 615 \$ (taxes en sus).

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2021-01-035 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 488, GRANDE CÔTE OUEST

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d’une demande de dérogation mineure visant à permettre l’agrandissement du 488, Grande Côte Ouest;

CONSIDÉRANT le règlement 1004-2001;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à permettre l’agrandissement du bâtiment principal à 1.76 m de la limite de terrain latérale gauche, soit dans le prolongement du mur existant, alors que la grille de spécifications faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 105-92 prescrit une marge de recul minimale de 2.1 m de la limite de terrain latérale dans la zone R5;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d’urbanisme – réunion tenue le 16 décembre 2020;

CONSIDÉRANT la consultation écrite suite à la publication d’un avis public permettant aux gens de se prononcer, dans les 15 jours suivants cet avis, sur la demande de dérogation mineure.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal fasse droit à la demande de dérogation mineure pour l’agrandissement du 488, Grande Côte Ouest.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2021-01-036 DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 435, RUE SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d’une demande de permis de rénovation pour le remplacement d’une partie du revêtement de toiture au 435, rue Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à uniformiser le revêtement de la toiture par l’installation de tôle pincée sur les brisis du toit;

CONSIDÉRANT QUE le projet est assujetti au règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme – réunion tenue le 16 décembre 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser l'émission du permis de rénovation pour les travaux prévus au 435, rue Sainte-Marie.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-037

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – PIIA – 343, RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de certificat d'autorisation pour la coupe d'un arbre au 343, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE le projet est assujéti au règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT l'état général de l'arbre;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme – réunion tenue le 16 décembre 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser l'émission du certificat d'autorisation pour la coupe de l'arbre au 343, rue Notre-Dame, conditionnellement à ce qu'un nouvel arbre soit planté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-038

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Qu'un montant de 300 \$ soit versé à l'organisme Centre de prévention du suicide de Lanaudière.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-039

SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE (CPSL)

CONSIDÉRANT QUE quelque 80 personnes décèdent par suicide annuellement, dans Lanaudière;

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 130 Lanaudoises et Lanaudois sont hospitalisés à la suite d'une tentative de suicide, et ce, sans compter ceux et celles qui sont hospitalisés sous un autre prétexte ou qui ne consultent pas de médecin;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de prévention du suicide de Lanaudière (CPSL) est le seul organisme reconnu et soutenu par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière pour intervenir spécifiquement sur la problématique du suicide. Dans la dernière année, il a répondu à près de 3 200 appels de personnes en détresse, endeuillées par suicide ou inquiètes pour un proche suicidaire;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la prévention du suicide (SPS), orchestrée chaque année dans Lanaudière par le CPSL, a pour but de sensibiliser la population à la cause, de vaincre les tabous et de soutenir les milieux touchés par la problématique.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

Que la Municipalité de Lanoraie reconnaisse la problématique du suicide et son ampleur et contribue à l'effort collectif en prévention du suicide en réalisant des activités dans le cadre de la SPS par la diffusion des différents outils produits pour la campagne de prévention.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-01-040

ACTION FAMILLE LANORAIE – MODULE DE JEUX

CONSIDÉRANT la demande de financement d'Action famille Lanoraie pour le remplacement de leur module de jeux;

CONSIDÉRANT QUE le remplacement de celui-ci bénéficiera sans aucun doute aux résidents de notre collectivité.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

D'octroyer une subvention de 8 000 \$ à Action famille Lanoraie pour le remplacement de leur module de jeux.

Le maire fait lecture et répond aux questions transmises avant la séance (de 20 h 38 à 20 h 44).

2021-01-041

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 20 h 44.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Gérard Jean, maire

Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur général

Je, Gérard Jean, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal